

Faux départ pour l'examen d'entrée

Contre toute attente, l'avant-projet de décret instaurant un examen d'entrée en médecine et dentisterie n'a pas été approuvé.

Le décret instaurant, dès la rentrée prochaine, un examen pour accéder aux études de médecine et de dentisterie a bien été présenté hier par le ministre Jean-Claude Marcourt devant le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais le texte n'a pas été approuvé. Le conseil des mi-

nistres a mis le dossier en délibéré « *le temps de régler des éléments techniques* », a confirmé le porte-parole du ministre, sans livrer plus de détails.

Cet examen écrit sera organisé simultanément durant la première quinzaine de septembre dans chacune des cinq facultés de médecine de la Fédération.

Tous les candidats seront soumis à un seul et même questionnaire. Il portera sur la bonne maîtrise de matières scientifiques (maths, physique, chimie, bio), de l'anglais, mais aussi les compétences de communication, d'analyse critique et de synthèse des candidats, de même que des questions éthiques et sociales.

Pour réussir cet examen d'admission, les candidats devront obtenir au moins 10 sur 20 dans chacune des matières évaluées. Chaque candidat ne pourra passer l'épreuve que deux fois par période de cinq ans.

Le ministre Marcourt, opposé depuis toujours à l'instauration d'un examen d'entrée, rappelle que l'instauration de cette épreuve est « *la monnaie d'échange exigée* » par le fédéral pour octroyer un numéro Inami aux étudiants francophones déjà engagés dans ce cursus de formation. « *En instaurant ce filtre, nous confirmons notre volonté de protéger l'ensemble des étudiants de médecine en cours de cursus* », estime-t-il. ■

Sélection sociale L'examen d'entrée aux études de médecine ne séduit pas les organisations étudiantes. Sur le principe d'abord. « *Pourquoi un examen d'entrée alors qu'on manque de médecins et qu'on importe des médecins formés à l'étranger ?* », s'interroge Maxime Mori (FEF). Quentin Lamelyn (CIUM) déplore « *une sélection favorisant les classes les plus nanties qui ont accès à un enseignement secondaire souvent d'un bien meilleur niveau* » et qui sont « *en mesure d'offrir tout le soutien scolaire nécessaire à la réussite d'une telle épreuve* ».

Mauvais indicateur Les étudiants regrettent que l'examen se centre sur la connaissance des sciences fondamentales, « *un très mauvais indicateur de la réussite professionnelle des étudiants en médecine* », qui mènera à l'échec de

« *beaucoup de potentiels bons médecins* ».

Session unique L'examen écrit sera organisé en septembre. Cela laisse entendre qu'une seule session sera organisée, au lieu de deux en Flandre. Les étudiants jugent cela « *profondément injuste, la session de juillet pouvant servir à certains comme indicateur pour préparer leur session d'août et se focaliser sur leurs lacunes* », souligne Quentin Lamelyn.

Et pour le kot ? Une session en septembre, ça veut aussi dire que « *les étudiants ne sauront s'ils ont réussi que quelques jours à peine avant que les cours ne commencent. Aucun étudiant en médecine ne va signer un bail pour un kot avant de savoir s'il est admis. Et il sera impossible de trouver un logement de qualité et à un prix décent* » ajoute Opaline Meunier (Unécof).

Trop cher Un budget de 800 000 euros est prévu pour l'organisation de l'examen d'entrée. « *Si on a besoin de 800 000 euros juste pour louer le palais du Heysel, franchement il y a d'autres priorités. Les bourses d'études en ont bien besoin* », estime Opaline Meunier.

Namur fermé ? Moins d'étudiants inscrits en première médecine, ce sera aussi moins d'argent pour les universités. Et l'impact du système de financement prévu sera, d'après les associations étudiantes, plus important sur les universités qui organisent uniquement le cursus de bachelier, soit Namur et Mons. Selon un calcul de l'AGE, la perte financière pour l'université de Namur s'élèverait à plusieurs millions d'euros. « *Ce qui pourrait mener à la fermeture de la faculté* », s'indigne Brieux Delanghe.